

LE DIAGNOSTIC

Le diagnostic électromagnétique est réalisé à l'aide d'appareils spécifiques permettant d'effectuer des mesures physiques et reproductibles:

- **Mesure de la résistance de la prise de terre**, elle indique la présence et la qualité de la prise de terre, essentielle pour la mise en place de solutions de dépollution.
- **Mesures du champ électrique et du champ magnétique basse fréquence**, elles indiquent le niveau de pollution basse fréquence présent dans votre environnement quotidien.
- **Mesure de la tension induite basse fréquence**, elle indique l'impact réel des pollutions électriques sur votre corps.
- **Mesure du champ électromagnétique haute fréquence**, elle indique le niveau de pollution haute fréquence présent dans votre environnement quotidien.

Ces mesures seront faites dans l'ensemble des pièces de votre habitation, avec une attention particulière dans les lieux de repos et de séjours prolongés comme les chambres, le salon, la cuisine et le bureau.

Durant le diagnostic des conseils vous seront donnés afin de réduire votre exposition aux ondes et adopter une « hygiène électromagnétique »

LE RAPPORT

Le rapport de diagnostic vous permet de garder une trace écrite des préconisations, des valeurs mesurées et des conseils pratiques pour limiter votre exposition aux pollutions électromagnétiques.

LES TARIFS

- Forfait diagnostic pour une habitation jusqu'à 2 chambres (ou bureau) dans un rayon de 25km:
 - sans rapport: 99€^{TTC}
 - avec rapport: 139€^{TTC}
- Chambre, bureau ou pièce supplémentaire sans rapport: 24€^{TTC}/pièce.
- Chambre, bureau ou pièce supplémentaire avec rapport: 30€^{TTC}/pièce.
- Kilomètre supplémentaire au delà du forfait: 0,4€^{TTC}/Km aller-retour.



Yohann KLEIN

28 rue savary de l'épineraye
85000 La Roche-sur-yon

06 95 83 90 13
contact@okobo.fr

RÉDUISEZ VOTRE EXPOSITION AUX ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES



**Faites diagnostiquer
votre habitat**



POURQUOI

Les ondes électromagnétiques artificielles sont de plus en plus présentes dans notre quotidien, elles sont invisibles, inodores, mais identifiables et mesurables. Elles ont une influence certaine et reconnue sur notre santé à plus ou moins long terme.

Les études scientifiques publiées au cours des dernières années ainsi que l'augmentation du nombre de victimes reconnues comme étant dangereusement exposées aux ondes, viennent alerter la population et confirmer les risques réels encourus.

De nombreuses maladies provoquées par les ondes sont répertoriées, comme certaines tumeurs du cerveau, des leucémies et autres cancers.

D'autres effets dommageables peuvent apparaître, les plus communs étant l'infertilité, les risques de fausses couches, la fatigue chronique, les acouphènes, les pertes de mémoire, l'insomnie, le stress, les maux de tête, l'hyperactivité et la dépression.

Dans ce contexte de risque mais aussi d'opacité, le citoyen ne peut que s'en remettre à lui-même pour sa propre protection contre les ondes artificielles.

POUR QUI

Le diagnostic électromagnétique s'adresse:

- Aux personnes désirant appliquer le principe de précaution en réduisant considérablement leur exposition aux ondes électromagnétiques.
- Aux personnes ayant des problèmes de santé sans en connaître réellement la cause.
- Aux personnes se soignant avec les médecines douces afin d'en améliorer l'efficacité.
- Aux personnes électro-sensibles ou montrant des symptômes d'électro-sensibilité.
- Aux personnes désirant en savoir plus sur l'environnement électromagnétique avant l'achat ou la location d'un bien immobilier.
- Aux parents et futurs parents souhaitant préserver le capital santé de leurs enfants.
- Enfin à toutes personnes voulant se prémunir contre les problèmes de santé potentiels liés aux ondes électromagnétiques car:

« Il est en effet possible de vivre avec le progrès et la technologie en limitant considérablement « la pollution électromagnétique ».

LES POLLUTIONS

Les pollutions électromagnétiques sont omniprésentes, elles proviennent de différentes sources de rayonnement qui peuvent être aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de votre habitation.

Il y a 2 sortes de pollutions:

- **Les pollutions dites de « hautes fréquences »** générées principalement par les antennes relais de téléphonie mobile et les téléphones portables, par les appareils utilisant la technologie WIFI (Ex: box internet, imprimantes, smart TV, consoles de jeux vidéo, tablettes, babyphones...), les fours à micro ondes, les téléphones sans fil DECT et les appareils connectés utilisant la technologie Bluetooth.
- **Les pollutions dites de « basses fréquences »** générées principalement par les lignes à haute tension d'ERDF, l'installation électrique domestique mais aussi et surtout par tous les appareils électriques (Ex: plaque à induction, robot électroménager...), l'éclairage (Ex: lampe de chevet, lampe de bureau...), le chauffage électrique (Ex: convecteur, plancher chauffant électrique...) et les appareils électroniques et informatiques (Ex: radio réveil, télévision, ordinateur, console, box...).